

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 26 (1968)

**Heft:** [1]: Le défi du monde moderne : changement et mobilité

**Artikel:** Défis de notre monde et aspects rigides de la société moderne

**Autor:** Girod, Roger

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-136330>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Défis de notre monde et aspects rigides de la société moderne

Roger Girod  
professeur à l'Université de Genève

Dans le programme des Journées du Mont-Pèlerin, mon exposé a été annoncé sous un titre assez énigmatique: « L'homme et la société ». Les organisateurs m'avaient fait l'honneur, en effet, de me demander de donner une idée d'ensemble des incidences de l'évolution actuelle des structures sociales sur « l'homme ». En l'occurrence, cette dernière expression désignait évidemment au premier chef la vocation à la liberté et la responsabilité qui fait de chacun de nous une personne. L'évolution sociale de notre époque rend-elle l'accomplissement de cette vocation plus aisée ? En fait, c'est bien de ce thème qu'il sera question dans ce qui suit, quoique le libellé du titre de mes remarques soit devenu: « Défis de notre monde et aspects rigides de la société moderne ».

Comme nous le verrons tout à l'heure, cela s'explique par le fait que, dans la société où nous vivons, si un grand nombre d'aspects de l'existence changent à un rythme accéléré, il en est d'autres qui ne se transforment que beaucoup plus lentement, dans la mesure même où ils se transforment. Or, ce sont précisément de ceux qui conditionnent le plus fortement l'exercice de la liberté et l'accès aux responsabilités. Mon nouveau titre a simplement l'avantage d'être tout de même un peu moins vague que l'autre.

En outre, si j'ai choisi de mettre l'accent sur ce que les structures de la société moderne ont de plus fixe, c'est qu'il m'a paru utile que, dans un colloque consacré au changement, nous concentriions quelques instants notre attention sur ce qui ne bouge pas ou guère. Ce sera là un moyen de mieux évaluer, par comparaison, le degré réel d'importance des modifications qui sont en cours dans notre cadre de vie.

Pour les quelques remarques qui suivent, je me placerai successivement à trois points de vue: persistance de tendances nettement oligarchiques au plan politique; persistance d'une division du travail qui contredit radicalement les espérances démocratiques des grandes idéologies progressistes du siècle dernier; persistance d'inégalités culturelles et psychologiques. Sous ces trois rapports, la croissance économique et la transformation des genres de vie survenues par ailleurs n'ont pas encore engendré une modification radicale de l'ordre social.

Les trois genres de phénomènes dont il vient d'être question sont d'une importance capitale du point de vue des possibilités d'accomplissement de « l'homme ». Il n'est pas une grande philosophie moderne qui ne fasse de la disparition de toute inégalité systématique entre la masse et une élite politique, économique et intellectuelle, le préalable principal d'un véritable progrès de la condition concrète des hommes<sup>1</sup>.

Je ne dis pas, bien entendu, que nos systèmes politiques ne sont pas moins oligarchiques que ceux de naguère, que les rapports de travail ne se sont pas démocratisés à certains égards (ni que leurs incidences sur les relations sociales hors du travail n'aient pas changé). Je ne dis

<sup>1</sup> Pour traiter ces problèmes, les théoriciens anglo-saxons utilisent volontiers la notion de « citizenship », en lui donnant un sens large: égalité devant la loi, participation réelle à la vie de la cité politique, égalité effective d'accès au bien-être et à la culture. Voir T.H. MARSHALL: *Class, Citizenship and Development*, 365 p.

pas non plus que l'accès à la culture ne s'est pas élargi, que les différences de mentalité ne vont pas en diminuant. Pour établir le degré exact des changements de cet ordre, suivant les genres de sociétés (sociétés industrielles socialistes et non socialistes, du midi et du nord, sociétés en voie de développement, etc.), il faudrait entrer dans des détails qui m'entraîneraient très loin. Je me contenterai de noter qu'en ce qui concerne les trois catégories de phénomènes énumérées plus haut, le changement est manifestement très lent.

## 1. Systèmes politiques

Les régimes politiques peuvent être étudiés à de multiples points de vue. Nous nous intéressons ici à leur aptitude à évoluer dans le sens d'une application de plus en plus complète du principe démocratique. A cet égard, les principaux problèmes qui se posent paraissent être de quatre genres, au moins: le système travaille-t-il de plus en plus dans l'intérêt général (soit, en définitive dans l'intérêt des classes les plus nombreuses et les moins favorisées), au lieu d'être au service de certains groupes privilégiés; le système tend-il à donner aux différents courants moralement légitimes de l'opinion publique plus de possibilités de s'exprimer et d'agir au lieu d'en étouffer beaucoup et de privilégier ceux qui sont dans la « bonne » ligne; à l'intérieur du système, le pouvoir tend-il à être davantage partagé entre tous, au lieu d'être exercé en fait seulement par quelques-uns; le système est-il figé, ou se montre-t-il de plus en plus apte à se modifier avec souplesse pour faire droit à des exigences et aspirations nouvelles ? Je laisserai de côté pour aujourd'hui les deux premiers problèmes.

En ce qui concerne le partage du pouvoir et l'aptitude au changement, le cas de la Suisse contemporaine est particulièrement intéressant. Notre pays doit à son héritage fédéraliste, et aux réformes constitutionnelles du XIX<sup>e</sup> siècle, des institutions qui procèdent d'une volonté de décentraliser au maximum le pouvoir et de permettre aux institutions d'être ajustées sans difficultés à des nécessités nouvelles. Aucun obstacle juridique ne s'oppose à ce que des interventions de tout genre se fassent jour, à tous les niveaux (commune, canton, Confédération); la participation de tous à la prise des décisions est encouragée par l'esprit du régime et par la loi. Dans chaque région, des solutions originales peuvent être données non seulement à des problèmes d'ordre administratif, mais même à des questions de principe — tels que, par exemple, les rapports de l'Eglise et de l'Etat dans le domaine de l'éducation, le suffrage féminin, etc. — qui relèvent ailleurs, en général, de l'autorité centrale.

Néanmoins, les tendances à l'oligarchie sont fortes, en pratique, et, paradoxalement, dans la mesure où elles sont battues en brèche par l'action de l'opinion populaire, cette dernière use de sa force plutôt dans le sens de la stagnation. Il en résulte un état de choses assez alarmant.

La tendance oligarchique du régime démocratique est un vice universel. Elle est manifeste aussi bien dans les pays socialistes que dans les pays capitalistes et elle se fait sentir encore plus dans le tiers monde. Max Weber et Roberto Michels en ont fait ressortir les causes dans des analyses célèbres. Celles-ci portent essentiellement sur la contradiction entre efficacité politique et suffrage universel à l'échelle de la nation. Il est impossible d'organiser les masses et d'obtenir leurs votes sans un travail idéologique et administratif qui suppose l'intervention de tout un appareil bureaucratique, faisant appel à des spécialistes. Par ailleurs, l'exercice des fonctions dirigeantes, dans ces organisations partisanes — et au sein des organes de l'Etat — confère un prestige spécial. Ce prestige permet de conserver ces fonctions. Ainsi, une classe politique finalement assez restreinte concentre dans ses mains de façon durable la réalité du pouvoir. La masse n'intervient que pour légitimer périodique-

ment les décisions de cette élite de l'Etat, des partis et des groupes de pression. Il est possible qu'en Suisse ces phénomènes soient un peu moins poussés qu'ailleurs parce que la politique, dans l'ensemble, n'y est pas encore l'affaire exclusive de professionnels, même aux échelons autres que celui de la commune. Néanmoins, il n'est pas niable que les tendances oligarchiques ci-dessus y sont à l'œuvre. Les personnes qui sont politiquement actives dans les partis (et groupes de pression) ne représentent qu'une toute petite fraction de la population. M. Masnata estime, par exemple, que le parti socialiste suisse ne compte guère, dans tout le pays, que 6000 à 12.000 militants réellement agissants. Encore, leur influence sur le cercle des dirigeants, pratiquement inamovibles, est-elle très limitée<sup>1</sup>. La base militante des autres partis est probablement, dans l'ensemble, moins large. Même dans le milieu des étudiants le plus remuant, le grand nombre est apathique et les assemblées ne sont fréquentées que par une poignée d'auditeurs, la plupart d'ailleurs venus en simples curieux<sup>2</sup>.

L'évolution sociale actuelle fait éclater beaucoup de petites unités communales traditionnelles où les échanges d'idées entre électeurs et élus ont lieu spontanément dans la vie quotidienne et où le contrôle social joue en faveur d'une participation au moins rituelle des citoyens à la vie politique. Elle leur substitue des ensembles de type urbain. Dans ceux-ci l'action des dirigeants est connue seulement de façon très superficielle. La pression du groupe en faveur d'une participation régulière des citoyens aux assemblées, et aux élections et votations, s'affaiblit beaucoup. Cela n'est évidemment pas fait pour atténuer les tendances oligarchiques du système politique.

Les individus comme tels ne sont pas en cause. Les rares personnes qui militent dans le domaine politique sont, pour la plupart, d'un grand dévouement. Beaucoup seraient bien aises d'être rejoints par davantage d'éléments actifs, et même de se reposer quelque peu. Ce sont les systèmes politiques modernes qui sont visés. Pour remédier à leurs défauts, des formes de participation nouvelles sont manifestement à inventer.

Cela supposerait un bouillonnement d'idées et d'expériences dont les signes n'apparaissent guère, une passion politique qui est chaque jour contredite par ce que l'on appelle le recul des idéologies. Celui-ci signifie au fond qu'en dehors de quelques chapelles, aucun projet d'une société radicalement nouvelle — et particulièrement d'un régime politique neuf — n'est présent dans la conscience publique, tant au niveau des élites qu'à celui de la masse. Les formes actuelles d'organisations politiques ne sont donc pas réellement contestées en pratique, malgré leurs imperfections. Ce consensus est sans doute plus poussé en Suisse que dans n'importe quel autre pays.

Ici, nous abordons le problème de l'aptitude au changement politique. De soi, le caractère oligarchique d'un système ne limite pas à priori son aptitude au changement. Nombre de révolutions et de réformes ont été le fait de petits groupes occupant des positions-clés. Sauf circonstances exceptionnelles, il est même habituel que la population soit, dans sa grande majorité, plutôt retardataire, faute d'instruction et d'imagination, et en raison aussi du fait que le patriotisme que véhicule la tradition est plus tourné vers l'exaltation du passé que dans le sens des réalisations à entreprendre pour assurer à la collectivité un plus bel avenir.

Quoi qu'il en soit, à l'époque actuelle, en Suisse, la démocratie semi-directe freine la classe politique dans ses efforts d'innovation, d'ailleurs modérés. Ainsi que l'a noté Jean

<sup>1</sup> F. MASNATA: *Le parti socialiste et la tradition démocratique suisse*, 1963, 326 p.

<sup>2</sup> Depuis le moment où ces lignes ont été écrites, les émeutes de la Sorbonne et d'ailleurs ont mobilisé une plus large partie des étudiants. Ces mouvements constituent précisément une réaction contre le caractère figé des structures de la société actuelle, considérées du point de vue de la répartition du pouvoir politique, de l'autorité professionnelle, etc.

Meynaud, « au total, le peuple se révèle souvent plus conservateur que l'Assemblée fédérale »<sup>1</sup>.

Preuve en soit la lenteur des progrès du suffrage féminin. Songeons aussi aux articles confessionnels de la Constitution fédérale, que plus personne ne peut raisonnablement justifier, mais sur lesquels les groupes politiques hésitent visiblement à faire voter les électeurs, de peur que la majorité de ceux-ci ne manifeste une volonté butée de ne rien changer à rien. La révision du statut du Jura est ralentie par des réflexes analogues.

Ces remarques montrent que, si une participation plus complète du peuple à la gestion des affaires publiques doit être recherchée par principe, aux yeux d'un démocrate, elle ne constitue pas une panacée. Encore faut-il, pour qu'un régime où les décisions seraient prises avec le concours effectif de tous ne soit pas une dictature étouffante de la majorité, que le niveau de la culture civique s'élève.

## 2. Division du travail

Dans nos sociétés industrielles, les techniques de production sont en constant progrès, et le volume des biens et services mis à la disposition de la population croît rapidement. Il en résulte une élévation du niveau de vie qui est impressionnante. C'est par-là surtout que notre civilisation change. L'organisation des rapports de production, elle, tend à conserver sa forme, c'est-à-dire à être caractérisée par une très grande inégalité des fonctions, que l'on considère celles-ci du point de vue de la richesse de leur contenu (complexité et variété des tâches), de la part d'autorité qui leur correspond dans le cadre des entreprises, de la rémunération qu'elles assurent, ou encore du statut social qu'elles tendent à conférer.

Ces deux derniers faits (rémunération, statut) rappellent les liens qui existent entre les rangs professionnels et l'existence des couches économiques (pouvoir d'achat) et des couches sociales (considération, distances sociales), entre lesquelles se répartit la société tout entière, y compris les non-actifs, lesquels se trouvent placés au niveau du chef de famille, habituellement. Il est clair cependant que les niveaux de considération et les distances sociales sont aussi conditionnés par l'état des rapports entre groupes religieux, par la valeur attribuée aux différences d'éducation, par les préjugés ethniques, etc.

Avant d'aller plus loin, remettons-nous en mémoire le fait que l'existence de fonctions de simple exécution, par opposition aux tâches de réflexion et de direction, a toujours été considérée comme la cause de la dégradation qui caractérise la condition du peuple. Le fameux mépris du travail de Platon ou d'Aristote consiste principalement à constater que le travailleur manuel est soumis à la volonté d'un maître et que sa pauvreté le vole à l'ignorance. Or, le propre de l'homme n'est-il pas d'obéir à sa propre raison et donc d'abord d'avoir la faculté de cultiver celle-ci ? Seul mérite le nom d'homme, par conséquent, celui qui vit d'une existence libérale, c'est-à-dire indemne des servitudes du travail et du négoce. « Les citoyens ne doivent exercer ni les arts mécaniques ni les professions mercantiles, car ce genre de vie a quelque chose de vil et il est contraire à la vertu... ils ont besoin de loisir pour faire naître la vertu dans leur âme et pour remplir les devoirs civils », dit par exemple Aristote dans *La Politique*.

Au fond, le diagnostic de Proudhon ou de Marx est identique: accompli dans la servitude, le travail dégrade la personne, et, ajoutent-ils, les formes de division du travail qui sont propres au capitalisme industriel poussent à l'extrême cette dégradation. Ils ajoutent encore, bien sûr, qu'il est possible de mettre fin à cet avilissement par une réorganisation totale du

---

<sup>1</sup> *Les organisations professionnelles en Suisse*. Lausanne, 343 p., 1963, p. 306.

système économique et de l'entreprise — et c'est là que leur idéologie diffère du fatalisme antique. Proudhon, pour m'en tenir à lui, envisage nettement la participation de tous à la détermination des programmes de travail et à la gestion, et aussi la participation de tous aux activités matérielles. Plus de chefs et d'exécutants, plus de travailleurs intellectuels et de travailleurs manuels: accès de tous à la pleine dignité dans le travail (et, par contrecoup, en dehors de celui-ci)<sup>1</sup>. Dans cette perspective, la spécialisation des fonctions (qu'il y ait des travailleurs entraînés à exécuter les tâches que requiert la production horlogère, d'autres préparés aux travaux de la construction, etc.) ne disparaît pas. Ce sont les différences de niveau de qualification qui sont abolies (chacun devrait avoir sa part de tous les genres de travaux dans un domaine donné), tandis que l'accès de tous aux délibérations et décisions d'ensemble (relatives à la gestion de l'entreprise, à la politique économique de la commune, de la province, du pays) est assuré.

En examinant l'évolution historique enregistrée depuis l'époque où furent formulées ces vues, nous constatons que le fait le plus notable, dans cet ordre d'idées, est la diminution accélérée de la fraction de la population active qui est occupée à des tâches particulièrement salissantes ou lourdes (mancœuvres, ouvriers agricoles, petits paysans archaïques, domestiques, etc.). Il ne s'agit pas du résultat de réformes, mais d'un effet de la mécanisation. Parallèlement, le secteur des activités « non manuelles » croît. Mais ces changements du volume des différentes catégories d'emploi n'empêchent pas que les différences qui les séparent soient grandes. Entre les travailleurs des ateliers et ceux des bureaux, nos sociétés continuent d'établir de multiples façons une séparation. En outre, de part et d'autre, les hiérarchies sont minutieuses et strictes. Elles se reflètent dans la gamme des niveaux de rémunération, dans le ton des relations humaines, etc. L'usine demeure assez proche de la caserne, le bureau de l'établissement scolaire de style autoritaire. Nous n'avons guère progressé en direction de la communauté de travail où chacun aurait sa part de toutes les tâches, accomplirait son devoir de son propre chef, et aurait avec autrui les rapports déférents qui sont de règle entre gens cultivés.

Pour faire exactement le point des tendances de l'évolution actuelle de la division du travail et des relations humaines dans les entreprises, des comparaisons dans le temps (d'après documents) et dans l'espace (entre des collectivités plus ou moins avancées économiquement), portant non pas sur des cas choisis, mais sur des échantillons étendus de postes de travail seraient nécessaires. Il y a là une belle tâche pour l'histoire sociale.

Les inégalités socio-professionnelles dont nous venons de nous occuper sont, elles aussi, le produit de la tendance oligarchique qui est inhérente aux grandes organisations fondées sur la recherche de l'efficacité. Même les petites entreprises sont en fait intégrées au système économique moderne qui les condamne au rendement, sous peine de mort. Les grandes sont dans une situation analogue et, en plus, ce sont elles qui donnent à l'ensemble ses modèles d'action et sa cadence. A l'échelle internationale, la rivalité entre les régimes les oblige à éviter tout ce qui pourrait ralentir la croissance de la production. Il est évidemment difficile, dans ces conditions, de tourner le dos aux formules qui ont fait leurs preuves, jusqu'ici, techniquement.

Même dans les pays socialistes, où l'abolition de ces inégalités, considérées comme la source de toutes les autres, est le but suprême de l'Etat, les rangs professionnels sont quasiment identiques à ceux que nous connaissons, et ne paraissent pas évoluer d'une façon très différente, du moins pour le moment.

---

<sup>1</sup> Sur ces questions, les idées de Marx sont fort analogues. Le christianisme social a lui aussi sur ces points des thèses voisines.

Dès lors, certains sociologues ont été amenés à considérer que l'existence d'un système de classes (socio-professionnelles) comportant de forts vestiges d'inégalité était un trait inévitable de la société industrielle sous toutes ses formes. C'est le cas, en particulier, de Talcott Parsons. En gros, son raisonnement est que l'action économique, surtout sous ses formes évoluées, implique la spécialisation des dirigeants d'entreprise et des cadres. Ayant des responsabilités particulières, ceux-ci jouissent aussi, par la force des choses, d'un prestige exceptionnel. Ils sont en mesure habituellement d'obtenir des avantages appréciables, du point de vue de la rémunération, des conditions de logement, etc. A tous les échelons de la hiérarchie professionnelle (entre techniciens et ouvriers qualifiés, ouvriers qualifiés et semi-qualifiés, etc.) des différences analogues apparaissent. Dès lors, les unités familiales vivent dans des conditions différentes, ce qui signifie que les enfants ne sont pas élevés de la même façon et n'ont pas, dans la moyenne des cas, les mêmes motivations psychologiques, le même bagage culturel, donc les mêmes chances de réussite, à l'école d'abord et dans la vie professionnelle ensuite. L'élévation générale du niveau de vie, la prolongation des études, l'amélioration des écoles des quartiers populaires contrebalancent dans une certaine mesure ces inégalités, sans pouvoir les effacer tout à fait. La propriété privée n'est qu'un des facteurs qui font varier, partiellement, la forme de ce système d'inégalités. Elle n'en est pas la source. En bref, la nécessité de produire en abondance, vitale pour les sociétés industrielles, les force à reculer indéfiniment l'abolition des classes. La mobilité des individus peut devenir plus grande, l'étiquette sociale plus « informelle », sans que ce fait de structure soit fondamentalement modifié.

C'est là finalement une nouvelle version de l'idée de Pareto, selon laquelle la forme de la société ne change pas (elle est toujours pyramidale), seuls évoluant les mécanismes de la circulation des élites (les voies par lesquelles les plus doués pour les actions qui permettent de dominer la population à une époque donnée, compte tenu des caractères de la civilisation de ce moment, parviennent aux situations de premier plan).

### **3. L'accès à la culture, l'inégalité psychologique**

Les techniques modernes de communication de la pensée mettent la culture à la portée de tous, de façon de plus en plus complète, grâce aux livres de poche, à la télévision, etc. L'allongement du temps de loisir favorise cet immense progrès. La scolarisation toujours plus poussée de la jeunesse va dans le même sens.

Il reste toutefois que des inégalités très accentuées subsistent dans les conditions de l'essor de l'intelligence des individus et de la formation de leur personnalité. Elles ont de grandes conséquences.

Je me limiterai à cet égard à quelques observations sur la formation des aptitudes scolaires. Ces remarques peuvent être facilement prolongées par des considérations relatives à la genèse d'autres aspects du comportement.

Mentionnons pour mémoire les inégalités de notre potentiel intellectuel qui tiennent à des différences de constitutions cérébrales, et l'incidence de certains traits organiques sur le tempérament. Il y a là des données que le milieu social est susceptible de modifier dans une certaine mesure, mais qui, par elles-mêmes, relèvent de la biologie.

Partons du fait très simple qu'à niveau mental égal (disons pour l'ensemble des enfants qui se classent dans les catégories moyennes du point de vue des tests d'intelligence, et qui ne souffrent pas de troubles caractériels sérieux, c'est-à-dire pour la très grande majorité

des élèves) le degré d'adaptation scolaire peut varier du tout au tout. Les moins bien adaptés sont très nombreux, comme l'indique la fréquence des retards scolaires. De toute façon, ils apprennent moins que les autres et, sous réserve d'un appui familial très fort, ils abandonnent l'école aussi tôt que possible. Ils abordent donc l'apprentissage, et plus tard la vie adulte, avec un médiocre bagage de connaissances fondamentales. Il reste à établir, bien entendu, dans quelle mesure cela les limite effectivement ensuite dans leur carrière et du point de vue de leur épanouissement personnel. Il se peut, par exemple, que beaucoup de sujets ascolaires complètent leur culture d'eux-mêmes, par l'expérience ou par des cours postscolaires, etc. et ne soient en rien handicapés, à l'âge adulte, par rapport aux individus qui furent de meilleurs élèves. Sur les faits de ce genre, l'information fait presque totalement défaut.

Revenons donc à ce qui se passe pendant le temps des études obligatoires.

A ce stade, la réussite est, pour une très grande part, fonction du milieu familial.

Celui-ci a une action externe et interne, pour ainsi dire. Son action externe a pour effet de faciliter ou au contraire de gêner la carrière scolaire de l'enfant indépendamment du développement intellectuel et de la personnalité de celui-ci. Il s'agit de faits bien connus: le statut socio-économique de la famille conditionne la qualité des écoles que l'enfant fréquente<sup>1</sup>; ce statut confère aux échecs éventuels de celui-ci une signification variable<sup>2</sup>; il conditionne le cadre (bruyant ou calme, etc.) dans lequel l'enfant fait ses devoirs, les spectacles, les livres auxquels il a accès, etc.; de ce statut dépend aussi, fortement la richesse du vocabulaire de l'enfant, son habileté à s'exprimer, etc.; indépendamment de ce statut, et en raison de l'attitude plutôt morale des parents, la famille aide ou non l'enfant dans ses devoirs, surveille ses fréquentations, l'incite à participer aux activités de mouvements de jeunesse, et ainsi de suite.

L'action interne du milieu d'existence s'exerce sur le degré d'épanouissement du potentiel intellectuel de l'enfant, et sur la construction de la personnalité. Retenons aujourd'hui seulement ce dernier point. La personnalité est en somme, dirai-je, un système de valeurs. Vivre, c'est, à chaque instant, se prononcer, par l'action, pour une solution plutôt que pour les autres possibles. C'est attribuer de l'importance à ce que dit l'interlocuteur, ou ne pas l'écouter, manifester à son égard de la déférence ou de la désinvolture, etc. Tous ces choix expriment nos préférences et nos répulsions, inconscientes ou conscientes; et c'est en tant que ces façons de choisir, ou encore de se conduire, présentent chez chacun de nous des caractéristiques originales qu'il est possible de considérer que nous avons tous une personnalité bien à nous.

Le milieu, d'abord représenté par la famille seulement, tant que l'enfant est très jeune, puis complété par des camarades et par certains personnages adultes (les familiers des parents, le pasteur ou le prêtre, etc.), imprègne l'enfant de modèles de comportement fondamentaux bien avant qu'il n'entre à l'école. Cette influence continue, en marge de celle de l'école, pendant toutes les études. Elle est beaucoup plus profonde, beaucoup plus générale que celle de l'école.

Les modèles ainsi transmis sont fonction des caractéristiques intellectuelles et morales du milieu auquel appartiennent la famille et le quartier. De ce point de vue, nos sociétés sont

---

<sup>1</sup> Ecoles des quartiers résidentiels (souvent pourvues d'un personnel enseignant de qualité supérieure, et où l'état d'esprit des élèves est, d'une façon générale, assez favorable aux études), écoles de campagne, ou écoles des quartiers populaires, bien différentes.

<sup>2</sup> A la fin de la scolarité obligatoire, un enfant qui est en retard et dont la famille est de condition modeste est généralement retiré de l'école, tandis que le « doublard » d'origine plus bourgeoise continue ses études.

très hétérogènes. Elles forment comme une mosaïque de micro-univers fort différents les uns des autres, par l'ambiance religieuse, l'échelle des valeurs, les manières, les méthodes d'éducation des enfants, par exemple.

Cette transmission des modèles n'est pas tout. La psychologie sociale et la psychanalyse mettent en évidence que la personnalité doit certains de ses éléments majeurs au mécanisme des relations affectives du tout jeune enfant avec les autres membres de la cellule familiale. Ces relations produisent leurs effets selon des processus déroutants, de sorte que les conditions affectives les plus positives peuvent, selon les cas, engendrer chez le jeune des inhibitions ou des déviations, et que l'insatisfaction affective peut susciter au contraire, suivant les circonstances, un besoin puissant de réussite. Bien entendu, dans les milieux affectivement sains se constituent aussi des personnalités fortes, et les enfants de familles affectivement désorganisées ont souvent des natures passives. Tout ce que je voulais dire, c'est que la relation « état affectif du milieu — degré d'équilibre psychique de l'enfant » varie suivant les cas, en fonction de tout le contexte.

Cette double influence « interne » du milieu d'existence sur la personnalité (modèles de comportement, ressorts de celui-ci) contribue à conditionner, notamment, les aspirations de l'enfant: performances scolaires qu'il exige de lui-même, situation professionnelle qu'il envisage pour plus tard. Il reste à établir quelles sont les étapes de la formation de ces orientations, et quelles sont les interactions de ces dernières avec la carrière scolaire effective des sujets. Il semble en tout cas qu'à partir d'un certain stade, les projets des jeunes aient une incidence déterminante sur leur cheminement de fait. Certaines observations qui nous ont permis de confronter les intentions exprimées à 14-15 ans et la situation à 20-21 ans tendent à le prouver. Parsons, pour le citer à nouveau, n'hésite pas à faire de l'esprit de réussite (achievement) des enfants, le moteur de leur degré de réussite scolaire, dès les tout premiers degrés, ce qui paraît d'ailleurs logique, et donc aussi de leur destinée sociale, dans toute la mesure où celle-ci est influencée par la sélection qui intervient à l'école.

Tout cela attire notre attention sur le fait que cette sélection, que l'on voudrait impartiale, sert surtout à consacrer des différenciations qui sont le produit de la fatalité biologique (les dons cérébraux, les pulsions organiques) et de la fatalité sociale (avoir été placé par la naissance dans tel milieu). Une égalisation des conditions matérielles d'existence ne suffirait pas, sans doute, à éliminer les différences de niveau culturel et moral qui distinguent les familles. En outre, même dans l'hypothèse d'un effacement de ces différences, il resterait les différences biologiques et celles qui tiennent à la structure des rapports affectifs au sein de la famille.

#### 4. Conclusion

Soulignons à nouveau que le fait que les parties du système social qui ont été l'objet de ces considérations n'évoluent que difficilement ne signifie pas qu'elles ne changent pas du tout, et encore moins qu'elles ne sont pas susceptibles d'être transformées à un rythme accéléré dans l'avenir. J'ai simplement voulu souligner que l'on aurait tort de considérer hâtivement que « l'homme » est métamorphosé parce que les techniques, le niveau de vie, de même que, dans les pays socialistes, le régime de la propriété et l'organisation des pouvoirs publics, sont très différents de ce qu'ils étaient naguère.

L'idée assez répandue d'une démocratisation en quelque sorte automatique de tous les aspects de la vie sociale par l'effet de la croissance économique seule, ou de la croissance économique et de l'abolition du capitalisme est donc à réexaminer de très près, à la lumière

de l'histoire réelle des sociétés modernes. Il semble clair que cette thèse est insuffisante: à chaque niveau de la réalité sociale, des résistances qui tiennent à des facteurs spécifiques existent, par rapport auxquelles une politique ad hoc doit être déterminée, et revisée d'étape en étape, au gré de l'expérience. Le progrès technique et les réformes économiques peuvent contribuer au succès de tels efforts, ou même constituer des préalables nécessaires. Toutefois, ils ne peuvent les remplacer.

## REVUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Bulletin de la Société d'études économiques et sociales

No 2 — Mai 1968

P. DIETERLEN: « Malheurs et chances du mythe européen ».

### Documents

- H. WILDBOLZ: « Actualité de la planification à l'Armée ».
- S.-P. JACOT: « La recherche et le développement, reflets du marché ».
- E. BOLLINGER: « L'image structurelle de la presse suisse: tendances et perspectives ».
- L. DUCREY & M.-R. YERSIN: « Le coût de l'absentéisme pour l'industrie ».
- O.-R. MERMOD: « L'analyse de systèmes ».
- B.-P. SPIRO: « Development or Under-Development? »

### Bibliographie

Prix du numéro: Fr. 9.- (Etranger Fr. s. 10.50)

Ed. Société d'études économiques et sociales, 5, Place de la Cathédrale,  
1005 Lausanne, Suisse, tél. 22 11 47, c.c.p. No 10-7100, Lausanne.